

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
outre-mer

**Décision n° 49185 du 5 novembre 2018 portant promotion de sous-officiers de réserve
du commandement de la gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie**

NOR : INTJ1828098S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière
d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 49182 du 5 novembre 2018 (NOR : INTJ1828096S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2018 :

Poussier Gérard NIGEND : 112 118 NLS : 9 614 156

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2018 :

Sensini Mario NIGEND : 122 801 NLS : 9 534 898

Richard Franck NIGEND : 162 678 NLS : 9 614 914

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2018.

*Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
L. LUCAS